

*Les crédits*

Le Programme de promotion de la femme fait aussi la promotion de la justice sociale. De nombreux problèmes concernant le traitement juste et équitable des femmes dans tous les secteurs de notre société relèvent de la justice sociale. Concrètement, la justice sociale pour les femmes suppose la possibilité d'évoluer dans une société sûre, où la violence et la discrimination n'existeraient pas. Dans ce genre de société, les femmes auraient davantage de possibilités de s'épanouir pleinement.

Le Programme de promotion de la femme appuie de nombreux groupes qui oeuvrent dans le domaine de la justice sociale. En Nouvelle-Écosse, un groupe travaille avec les médecins pour s'assurer de mieux répondre aux besoins des femmes battues. Une groupe de femmes autochtones reçoit de l'aide financière pour sensibiliser leur collectivité au problème de la violence au foyer.

Des groupes communautaires financés par le Programme de promotion de la femme travaillent, dans tout le pays, à l'élimination des obstacles qui empêchent les femmes de s'intégrer pleinement, à tous les niveaux, à la société canadienne. Un groupe de la Nouvelle-Écosse, par exemple, aide les chômeuses à profiter de programmes de formation et d'éducation; au Québec, un groupe de bénévoles renseigne les immigrantes haïtiennes et italiennes sur leurs droits et les mesures à prendre en cas de discrimination.

Le Programme de promotion de la femme collabore avec toutes sortes de partenaires différents dans notre société. Le but de ces activités est de faire en sorte que les femmes puissent contribuer pleinement à toutes les dimensions de la vie avec l'aide de ce programme. Bon nombre de groupes bénévoles contribuent à nous rapprocher de cet objectif. Les réalisations de ces groupes se traduisent par des améliorations mesurables dans la vie des femmes, qu'il s'agisse de fournir un logement adéquat à des mères seules, d'améliorer la situation économique et sociale de pensionnées âgées, ou de s'en prendre aux attitudes discriminatoires qui découragent les femmes d'opter pour les domaines scientifiques et technologiques. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réaliser la justice sociale et l'égalité économique pour les Canadiennes. Il reconnaît, à cet égard, que les Canadiennes d'aujourd'hui font face à bien des choix, des décisions et des défis.

Pour réaliser l'égalité économique pour les femmes, le gouvernement a établi, en 1986, un plan d'action intitulé «Les dimensions de l'égalité». Le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État joue un rôle important dans la réalisation de cet objectif national, qui est de favoriser l'égalité des femmes.

Le gouvernement a renouvelé, en 1988, le mandat du Programme de promotion de la femme. Pour donner suite à ce mandat, le programme appuie les groupes de femmes et d'autres groupes bénévoles qui s'attaquent à bien des aspects de l'égalité.

On appuie le bénévolat. Chaque année, plus de 800 groupes de bénévoles financés par le truchement du Programme de promotion de la femme consacrent leur temps et leurs ressources à bâtir une société plus juste et plus généreuse. Ils cherchent à améliorer la situation de la femme sur les plans économique, social et juridique, à la maison, au travail et dans la société. Certains d'entre eux, par exemple, s'efforcent de sensibiliser davantage la population aux problèmes que pose aux femmes la violence familiale.

Certains groupes aident les immigrantes à avoir davantage accès à des cours de langue, tandis que d'autres travaillent à la suppression des obstacles que les femmes rencontrent dans le milieu de travail. En fait, les activités de ces groupes touchent à tous les domaines de la société où les femmes se butent à des obstacles.

Les objectifs du Programme de promotion de la femme sont multiples: sensibiliser davantage la population au droit à l'égalité des femmes afin de susciter un mouvement en faveur de la suppression des obstacles à l'exercice de ce droit; promouvoir la formation de groupes de femmes afin que ceux-ci puissent défendre plus efficacement la cause des femmes; encourager les institutions à intégrer la notion d'égalité des femmes dans leurs structures décisionnelles, leurs politiques et leurs programmes.

En réalisant ces objectifs, le Programme de la promotion de la femme vient en aide aux groupes de femmes et à d'autres groupes de bénévoles qui cherchent à réaliser l'égalité des femmes en matière d'économie, de justice sociale, d'accès et de participation.

Dans ces domaines d'intervention, le programme répond en outre à des besoins nouveaux comme ceux que connaissent les immigrantes, les handicapées et celles qui vivent en région rurale ou éloignée. Le Programme de promotion de la femme oeuvre de plus en plus auprès de groupes de bénévoles qui s'intéressent aux problèmes particuliers des femmes injustement traitées pour des raisons fondées sur le sexe, la race, la maladie ou autre.

Monsieur le Président, j'aurais voulu parler d'autres programmes dont celui dont s'occupe la Direction des citoyens autochtones et du Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives. Mais, comme mon temps de parole tire à sa fin, je vais devoir accélérer la cadence.